

Paris le 14 mai 2019.

M. le président ,

Le 8 mai dernier, notre ministre Gérald Darmanin dans une interview au journal Le Parisien, a fait une nouvelle fois des annonces médiatiques concernant entre autre l'avenir professionnel et personnel des agentes et agents des finances publiques travaillant à Paris. Gérald Darmanin a ainsi annoncé qu'il allait « *proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité* ». Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer ni les collègues ni les usagers... En effet, l'orientation structurelle du pouvoir demeure la même : réduire encore et encore la place de l'action publique . Cette annonce ne nous a pas surpris plus que ça puisque Gerald Darmanin confirme l'orientation choisie depuis juillet 2018 mais une fois encore notre ministre préfère les annonces médiatiques pour faire le buzz au lieu de discuter avec les organisations syndicales représentatives de son ministère.

Cette annonce confirme que le « nouveau réseau » présenté en décembre par notre Directeur Général Bruno Parent et sans aucun doute repris par Jérôme Fournel consistera dans les faits à une véritable déstructuration des implantations sur le territoire :

- des transferts de services de Paris voire de grandes villes vers des territoires
- une poursuite des suppressions de certains services (division par 4 du nombre des implantations et 1 seul "conseiller" par EPCI),
- des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des maisons de services au public, forme « low cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,
- des formes d'accueils itinérants ...

Pour ce gouvernement, nous ne sommes que des pions que l'on peut déplacer à sa guise. Et, M. le président ne nous faites pas le coup de « il n'est pas possible de forcer les agentes et agents à aller là où elles et ils ne veulent pas » car si la loi dite de transformation de la fonction publique, actuellement en débat à l'assemblée nationale, était adoptée, le choix pour les agentes et agents ne serait que de deux ordres : suivre ou dégager !

Mais dans ce contexte particulier où le gouvernement a clairement déclaré la guerre aux fonctionnaires et en particulier à celles et ceux de la DGFIP, à Paris on ne se résigne pas. Pour la 5^e fois depuis le début de l'année, elles et ils étaient appelés à la grève le 9 mai dernier à l'appel des 9 organisations syndicales de la fonction publique. Et avec 30 % de grévistes, les agentes et agents de Paris montrent qu'ils

sont toujours mobilisés. Alors même si ce gouvernement fait la sourde oreille, ignore nos mobilisations en voulant continuer coûte que coûte à tout détruire, les agentes et agents de la DGFIP et plus globalement toutes celles et ceux de la fonction publique n'ont pas dit leur dernier mot.

Et vous aussi M. le président en tant que Directeur Régional vous ne devriez pas faire la sourde oreille aux revendications des agentes et agents. Vous devriez par exemple, prendre en compte leur refus de voir des secteurs entiers fusionnés. Et ce sujet est d'actualité puisque vous êtes actuellement, sans en informer les élu.es du CTL, en train d'accélérer les réunions de fusions de secteurs de nombreux SIP parisiens où les chefs de services concernés doivent vous donner leur nouvelle organisation le 17 mai au plus tard. Vous devriez également prendre en compte le refus des agentes et agents du site de Sand de fermer la caisse tous les après-midi. Et là aussi encore une fois, vous n'en avez pas informé les élu.es du CTL ...c'est pas comme si nous nous voyons pas tous les 15 jours en ce moment. Quand, M. le président, vous êtes arrivé sur Paris en tant que Directeur vous nous aviez indiqué que vous étiez très attaché aux instances, au dialogue social. Nous n'avons certainement pas la même définition de l'attachement et du dialogue.

La situation actuelle est très préoccupante et anxiogène pour l'ensemble des agentes et agents. Si vous n'êtes pas convaincu par le niveau de combativité qui en résulte peut-être que les résultats de l'observatoire interne de la DGFIP vous convaincront. Ils ne nous étonnent pas car ils sont le reflet des réformes successives imposées par la direction générale pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, les regroupements et les fermetures de services qui sont très mal vécus par les personnels. Et là aussi M. le président, vous devriez prendre en compte ces données et ne pas non plus à votre niveau vouloir faire tout passer en force sans écouter les agentes et agents.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Concernant le budget 2019 de la DRFIP

Tout d'abord merci d'avoir ajouté ce point à un de nos ordres du jour suite à la demande des élu.es de Solidaires Finances Publiques. Pour nous, ce point est important, car il est révélateur des choix budgétaires faits par la direction. Car le budget doit aider, pour nous, à améliorer les conditions de travail.

À la lecture de vos documents et tableaux nous savons ce qui a été fait mais pas le pourquoi ? Quels ont été les choix de la direction ? Quelle stratégie, par exemple, en matière immobilière de la DRFIP ? Entant qu'État propriétaire, pouvez-vous nous assurer de garder nos immeubles et jusqu'à quand ? Et quelle stratégie développez-vous en matière de politique immobilière ?

Comme vous le savez les élu.es de Solidaires Finances Publiques sont loin d'être des comptables à votre hauteur, nous avons donc de nombreuses questions à vous poser, ce que feront nos élu.es et expertes et experts tout au long de ce point de notre CTL.

Concernant le bilan de la formation professionnelle 2018

Solidaires Finances Publiques est très attaché à la formation professionnelle, c'est pour cela que nous revendiquons un recensement collectif des besoins de formation contribuant ainsi à améliorer l'homogénéité des équipes de travail mais aussi un recensement individuel tout au long de l'année et surtout pas dans le cadre étriqué de l'entretien professionnel dans lequel il constituera toujours un élément à charge. Nous revendiquons la prise en compte des besoins exprimés, du temps passé en formation, notamment au regard des objectifs fixés, aussi bien pour les agentes et agents en formation que pour les animatrices et animateurs des stages et les tuteurs dans les services.

La Formation Professionnelle a toujours été une source d'excellence dans nos ministères, elle doit disposer des moyens nécessaires pour maintenir à un haut niveau les compétences reconnues aux agentes et agents de la DGFIP.

Nous constatons sur Paris de plus en plus de difficultés pour les agentes et agents mais aussi pour les animatrices et animateurs, de s'absenter de leur service pour animer une formation ou aller se former quand les formations ne sont pas dues à un changement important de nos missions tel que le PAS, RSP ou ACISV2. De plus en plus de chefs de service, dissuadent les agentes et agents à acquérir une plus grande technicité.

Nous profitons également de ce point pour réitérer nos propos lors du dernier CTL sur la campagne IR concernant les B stagiaires : ces collègues ne sont pas des EDR pour la campagne leur stage doit leur permettre de découvrir l'ensemble de leurs missions et pas seulement de faire de l'accueil ou de saisir des déclarations.

Concernant le déploiement de l'APSRDV dans les SIE Parisiens.

Sur ce point, M. le président nous sommes très étonnés de ce choix.

Surtout qu'à notre connaissance aucune note de la DG ne vous oblige à déployer l'accueil personnalisé sur RDV dans les SIE contrairement au SIP.

Surtout qu'à la lecture de vos documents vous indiquez de façon assez contradictoire par rapport au déploiement dans les SIP que « le choix de recevoir des professionnels sur rendez-vous est motivé par un flux d'accueil très modéré de 10 à 30 usagers par jour et par la difficulté pour l'accueil généraliste du site de gérer efficacement cette population ».

Alors cette décision, M. le président, ne serait-ce pas pour dans les mois qui viennent essayer de nous prouver coûte que coûte que de moins en moins d'usagers viennent dans nos services et ainsi mieux fermer nos centres des finances publiques de proximité ?

Pour finir sur ce point, nous aimerions vous rappeler ce qu'est le volontariat. Selon la définition du Larousse c'est la participation **volontaire** à une action, à une mission. Qui résulte d'une décision librement choisie et non imposée. Or, selon nos informations, certains chefs de service de SIE n'ont pas librement choisi le déploiement de l'APSRDV.